

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Thonon-les-Bains, le 30 septembre 2022

À l'occasion du congrès HLM, les 6 bailleurs du pôle territorial AURA d'Habitat Réuni ont signé une convention de partenariat avec l'APF France Handicap.

Cette convention a 3 objets :

- **Développer des projets en habitat inclusif**

C'est permettre aux locataires de "vivre chez soi sans être seul", en :

- Aménageant des logements de manière spécifique, les sécurisant
- Les regroupant éventuellement en unités de petite taille
- Y apportant des services
- Permettant aux résidents une ouverture sur l'extérieur

- **Faciliter l'accès au logement des personnes en situation de handicap dans les constructions neuves et la mise en accessibilité des bâtiments déjà existants**

Les bailleurs et APF France handicap s'engagent à travailler ensemble pour l'élaboration d'un cahier de prescriptions.

De plus, Les 6 bailleurs s'engagent également à étudier, dans le cadre des interventions de leur PSP, la possibilité de rendre accessible les bâtiments et les logements.

- **Favoriser la montée en compétence des collaborateurs des organismes sur la compréhension du handicap et sur sa prise en charge**

APF France handicap s'engage à accompagner les bailleurs dans le cadre de leur politique accessibilité en proposant des parcours de sensibilisation ou de formation à destination de leurs salariés et un soutien aux services RH dans le cadre de l'accueil de salariés en situation de handicap.

